**PROJET PEDAGOGIQUE**

**impliquant des intervenants extérieurs  
pour participer aux activités scolaires**

***Références règlementaires :*** *Articles D 551-1 et suivants du Code de l’Education*

*– Décret N°2017-766 du 4 mai 2017*

*Circulaires n°92-196 du 3 juillet 1992 - N°2017-116 du 6 octobre 2017 et 2017-127 du 22 août 2017*

***En EPS, l’agrément est obligatoire dès la première séance d’apprentissage.***

**Inspection de l’Education nationale – Circonscription de : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Ecole : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Classe : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Enseignant : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Domaine disciplinaire : 🞏 E.P.S Activité ou thème du projet : Rugby vers le jeu au contact C3**

***Ce document se veut une aide pour la mise en place d’un cycle rugby. Les projets pédagogiques déjà mis en place par les différents clubs du département et validés par l’IEN demeurent valides.***

|  |
| --- |
| **1/ Volet pédagogique** |
| **Lien avec les programmes**  **(Objectif ou champ d’apprentissage en EPS, ou autres compétences visées)**  - Conduire et maitriser un affrontement collectif ou interindividuel :  - Coordonner des actions motrices simples lors de déplacements, avec ou sans ballon (courir, passer et recevoir la balle ovale, toucher le porteur de balle à 2 mains simultanément, ceinturer, plaquer) ; s’opposer physiquement au porteur de balle en me mettant en sécurité, sans lui faire mal ; accepter le contact avec l’adversaire  - Développer des habiletés tactiques : repérer les espaces de jeu ; se situer par rapport au porteur de balle ; avancer ; éviter et/ou affronter ; passer rapidement d’un statut d’attaquant à celui de défenseur et réciproquement.  - Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires. Coopérer pour attaquer et défendre.  - Compétences sociales et civiques : Appliquer des règles de vie collective. Assumer les rôles sociaux (juge, arbitre, observateur). Respect des autres et fair-play. Rangement et respect du matériel. |
| **Description du projet – Contenus d’apprentissage**  Le module d’apprentissage sera proposé en 7 séances minimum. L’enseignant(e) pourra reprendre les contenus proposés par l’intervenant dans des séances supplémentaires. Chaque séance se déroulera de la manière suivante :  Séance 1 : mise en place progressive de la situation de référence qui sera reprise à chaque séance (jeu dans l’espace: zones de marque, zones de touche, avancer pour aplatir le ballon sur ou derrière la ligne d’essai ; en défense je m’oppose en avançant pour aller toucher le porteur de balle à 2 mains simultanément) ; hors-jeu  Repérage des zones de marque et de jeu ; marquer ; droits et devoirs (sécurité) ; avancer (toucher, ceinturer ou plaquer)  Séance 2 : reprise situation de référence ; droits et devoirs ; avancer pour marquer ; avancer pour défendre ; manipulation de balle ; jeux traditionnels (béret ; gendarmes et voleurs ; épervier) ; jeux de lutte individuelle, collective  Séance 3 : avancer et coopérer ; attaque ; défense ; hors-jeu ; sécurité du joueur ; 1 contre 1 ; avancer ( jeu de zones : marquer dans la zone le plus loin possible individuellement ou collectivement) ; jeux de lutte individuelle, collective ; plaquer en sécurité.  Séances 4 et 5 : jeux traditionnels (béret avec plusieurs joueurs ; manipulation de balle, épervier avec 1 ballon pour 2) ; situation de référence ; avancer (jeu de zones : marquer dans la zone la plus loin possible individuellement ou collectivement)  Séance 6 : sécurité du joueur lors du plaquage (choix de la bonne épaule à utiliser pour ceinturer, plaquer ; placement de la tête, posture du dos). Cette étape est à mettre en place sur plusieurs séances et il est nécessaire de s’appuyer sur les compétences de l’intervenant pour cet apprentissage. Mise en place de la situation de référence ; devoir de l’attaquant : libérer la balle par une passe rapide au sol ou en éloignant la balle à un mètre, dans son camp.; hors-jeu ; situation de référence en jeu au contact ; 2 contre 1 ; 4 contre 2  Séance 7 : tournoi inter classes ou avec autres écoles  Le travail en petits groupes sera toujours privilégié afin que les élèves soient actifs au maximum. |
| **Modalités prévues d’évaluation des compétences**  En séance 7, une évaluation sera organisée. Les élèves seront observés dans chaque type d’atelier et évalués sur « j’avance quand je porte le ballon » « je vais toucher le porteur de ballon », « je coopère en passant le ballon », « je respecte les autres joueurs et les décisions arbitrales », « je m’implique dans l’arbitrage ». Le respect des autres joueurs, et de l’arbitre, et le respect des règles, feront partie des critères d’observation. Autoévaluation du comportement par fiche avec règles d’or. |
| **Réinvestissement et interdisciplinarité**  L’habileté motrice acquise pourra être réinvestie lors d’autres jeux collectifs avec ou sans ballon. Transversalité vers les mathématiques : calcul de moyennes, de réussites au tir, pourcentages…  Compétences sociales et civiques : investissement de soi, persévérance, respect des autres joueurs et de l’arbitre, des règles du jeu. Respect du matériel. |

|  |  |
| --- | --- |
| **2/ Pilotage et suivi des actions** | |
| *Les circulaires règlementaires de référence précisent l’obligation d’une concertation entre l’enseignant et l’intervenant extérieur* | |
| **Modalités de la concertation entre l’enseignant et l’intervenant**  Une rencontre en amont a été prévue avec l’intervenant afin de convenir des modalités d’organisation du cycle. Concertation après chaque séance sur les évolutions à apporter en fonction des acquisitions et des savoir-faire non-acquis. | |
| **Modalités d’organisation pédagogique (dispositif, répartition des élèves, sécurité…)**  L’intervenant sera présent lors des séances **1, 3, 6, 7**. Les autres séances seront menées par l’enseignant(e).  Le déroulement type se fera comme indiqué ci-dessus. Lors des séances sans intervenant, l’enseignant(e) s’appuiera sur les fiches pédagogiques qui lui seront fournies. Les règles d’or sont rappelées à chaque séance. | |
| **Rôle de l’enseignant**  Dans la conduite du projet :  Le but du cycle est aussi de permettre à l’enseignant(e) de se former en profitant des conseils techniques de l’intervenant et des propositions d’activités à mettre en place  Dans la conduite de la séance : l’enseignant(e) mènera la séance **conjointement** avec l’intervenant et **seul(e) lors des séances 2,4 et 5.** | **Rôle de l’intervenant (apports spécifiques)**  Dans la conduite du projet : L’intervenant formera l’enseignant(e) en prodiguant des conseils techniques. Il impulsera et l’enseignant(e) prendra le relais.  Dans la conduite de la séance : il s’agit d’un véritable partenariat avec l’enseignant(e). |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***3/* Montage technique** | | | |
| **Nb de séances** | | Date début de cycle :  Date fin de cycle :  Lieu d’intervention : | Horaires : |
| avec intervenant | sans intervenant |
| **4** | **3** | Date(s) d’intervention : |
| **Enseignant :**  (NOM Prénom)  Niveau de classe : Nombre d’élèves : | | | *Signature*  *enseignant* |
| **Intervenant:**  (NOM Prénom)  **🞏** Bénévole **🞏** Rémunéré | | | *Signature*  *Intervenant* |
| **Directeur : autorisation d’intervention**  Je soussigné  directeur de l’école mentionnée ci-dessus,  autorise la(les) personne(s) désignée(s) ci-dessus à participer aux activités du projet d’intervention,  Sous réserve :   * de l’avis favorable de l’IEN * de l’agrément de l’intervenant * d’une convention pour les intervenants rémunérés   Date : …..…/…..…/…..… Signature et cachet de l’école : | | | **Avis de l’IEN sur le projet pédagogique**  **Observations éventuelles :**  **🞏 Favorable 🞏 Défavorable**  Date : …..…/…..…/…..… Signature et cachet : |